



<u>TYPE D'ALIMENT</u>	Aliment complémentaire pour chevaux		
<u>COMPOSITION</u>	Dextrose (13.2.2)		Non obligatoire
	Chlorure de sodium (11.4.1)		Obligatoire
	Chlorure de potassium (11.5.1)		Obligatoire
	Sulfate de magnésium anhydre (11.2.4)		Obligatoire
<u>ADDITIFS :</u>			
ADDITIFS NUTRITIONNELS	Vitamine B2 (3a825i/3a825ii)	30 mg/L	Obligatoire
ADDITIFS TECHNOLOGIQUES	Acide citrique (1a330)*	30.000 mg/L	Non obligatoire
ADDITIFS SENSORIELS	Mélange de composés aromatiques		
<u>SUBSTANCES ANALYTIQUES</u>			
PROTÉINES BRUTES		0,1%	Obligatoire
CELLULOSE BRUTE		0,5%	Obligatoire
MATIÈRES GRASSES BRUTES		0,08%	Obligatoire
CENDRES BRUTES		16,9%	Obligatoire
HUMIDITÉ		81%	Obligatoire
SODIUM		3,4%	Obligatoire

* L'utilisation simultanée de différents acides organiques ou de leurs sels est contre-indiquée lorsqu'un ou plusieurs d'entre eux sont utilisés à la teneur maximale autorisée ou à une teneur proche de celle-ci.

Chaque lot est analysé par un laboratoire indépendant afin de détecter la présence de substances dopantes.